



# CONVENTION DE STAGE pour un Projet de Fin d'Etudes (en dehors du territoire tunisien)

## ARTICLE 1

### Les contractants :

La présente convention règle les rapports entre :

l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis, sise au campus universitaire, 1002 Tunis, TUNISIE, **représentée par son Directeur M. Hatem ZENZRI**, et désignée par **ENIT, d'une part**,

&

..... (1)

**représenté(e) par :** ..... (2)

..... et désigné(e) par : **Etablissement d'accueil, d'autre part**,

### Concernant : l'élève - ingénieur :

Nom et Prénom : ..... Nationalité .....

Téléphone mobile : ..... E-mail : .....

Classe : .....(Bac + ) Spécialité : .....

Étudiant régulièrement inscrit à l'**ENIT**, désigné par le **stagiaire**, dont la signature apposée ci-dessous atteste qu'il a pris connaissance des clauses de la présente convention et qu'il y consent expressément.

## ARTICLE 2

### Le stage :

Ce stage est obligatoire et doit être effectué après la validation du premier semestre de la troisième année. Le stage doit être en rapport avec la spécialité suivie par le stagiaire à l'ENIT, et fait partie intégrante de son programme d'études. Il a pour objectif principal d'assurer dans les laboratoires ou services de l'**établissement d'accueil**, l'application pratique de l'enseignement dispensé par l'ENIT.

Il portera sur le sujet suivant : .....

se déroulera à : .....(3)

sous la responsabilité de : .....dans l'établissement d'accueil (4)

sous la responsabilité de : ..... à l'ENIT (5)

Durant la période du : ..... au : .....

Nombre de mois indemnisés : .....

Dans la mesure où la réalisation du programme prévu le nécessite, le stage pourra comporter un certain nombre de déplacements ; leur indemnisation sera alors prise en charge par l'**établissement d'accueil**, à titre de participation aux frais de formation, sur la base des taux en vigueur dans cet établissement.

## ARTICLE 3

### Le déroulement du stage :

Pendant le stage, le **stagiaire** demeure élève de l'ENIT.

Pendant le stage, le **stagiaire** sera soumis au règlement intérieur en vigueur à l'Etablissement **d'accueil**, notamment en ce qui concerne les horaires, ainsi qu'aux règles relatives au travail et à la sécurité. Il aura accès dans les mêmes conditions que les agents de cet établissement au(x) restaurant(s) administratif(s) s'il(s) existe(nt). En cas de manquement au règlement intérieur, le Responsable de cet **établissement** a le droit de mettre fin au stage après avoir prévenu le Directeur de l'ENIT.

#### ARTICLE 4

##### **L'indemnité de stage :**

Le **stagiaire** n'étant pas un employé de cet **établissement**, il ne peut, en aucun cas, prétendre à un salaire. Les frais de formation éventuels nécessités par le **stage** seront à la charge **de l'établissement d'accueil**. Il recevra une indemnité dite « indemnité de stage » dont le montant est fixé à ..... par mois.

#### ARTICLE 5

##### **Les accidents de travail :**

Le **stagiaire** est tenu d'être en règle vis-à-vis de la sécurité sociale, et il doit souscrire à une assurance prenant en charge sa responsabilité civile et dégageant **l'ENIT** et **l'établissement d'accueil** de tout recours à ce sujet. En cas d'accident survenant au **stagiaire** au cours de ses activités de stage, la personne compétente de **l'établissement d'accueil** mentionnée à l'article 2 s'engage à faire immédiatement toutes les déclarations nécessaires à la prise en charge par la sécurité sociale compétente.

#### ARTICLE 6

##### **Le mémoire :**

Le mémoire du Projet de Fin d'Etudes que le **stagiaire** doit fournir à **l'ENIT** devra aussi être soumis à **l'établissement d'accueil**.

#### ARTICLE 7

##### **Confidentialité et propriété industrielle :**

Confidentialité : dans le cadre de l'exécution de son stage, le **stagiaire** est soumis à l'obligation du secret professionnel. Le mémoire du Projet de Fin d'Etudes une fois approuvé par **l'établissement d'accueil**, sera considéré comme propriété du **stagiaire** et de **l'ENIT**, sauf d'éventuelles parties confidentielles qui devront être alors regroupées dans une annexe séparable.

Propriété industrielle : la propriété industrielle des résultats des études auxquelles le **stagiaire** participera au cours de son stage, revient de plein droit à **l'établissement d'accueil**.

« L'élève - ingénieur, astreint à ne pas soutenir le projet de fin d'études au cours de la session de Juin 2019, est informé qu'il sera déclaré par le conseil de classes final des 3A en « prolongation d'études de six mois au maximum pour PFE non soutenu ».

#### ARTICLE 8

##### **Résiliation de la Convention :**

En cas d'inexécution de l'une de ses obligations, la présente convention sera résiliée de plein droit après mise en demeure par une lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse pendant 30 jours.

A Tunis, le .....  
L'élève - ingénieur stagiaire

A Tunis, le.....  
Le Directeur du Département à l'ENIT

A....., le .....  
L'établissement d'accueil  
(signature et cachet)

A Tunis, le.....  
Le Directeur de l'ENIT

- (1) indiquer le nom ou la raison sociale de l'établissement d'accueil
- (2) indiquer le titre et la qualité du représentant de l'établissement d'accueil
- (3) indiquer le lieu, la région et le pays
- (4) indiquer nom, prénom, titre et fonction du responsable de stage dans l'établissement d'accueil
- (5) indiquer nom, prénom, titre et fonction du responsable de stage dans l'établissement d'origine